



VILLE DE SAINTE-ADELE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 19 avril 2022, le projet de règlement 1314-2021-Z-5 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 3 mai 2022, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus

L'OBJET de ce règlement vise à corriger, ajouter, modifier ou préciser certaines dispositions et fiches de types de milieux afin de rendre le règlement d'avantage performant.

Les zones visées sont : T3.1-001 à T3.1-021

Ce projet contient deux dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTE-ADELE, ce 21 avril 2022

La greffière et directrice des services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal